

LES ÉTUDES SUPÉRIEURES EN FRANCE : MODE D'EMPLOI

Source : Studyrrama, par Karine Darmon

La France regorge d'établissements d'études supérieures. Universités ou grandes écoles, vous trouverez sans doute votre bonheur dans le grand choix de formations dont dispose le pays. L'apprentissage est aussi très reconnu dans l'Hexagone. Il y en a vraiment pour tous les goûts.

L'enseignement supérieur français s'articule autour de trois grandes catégories de formations : l'enseignement universitaire, la filière professionnelle, et un système très spécifique, celui des classes préparatoires, ouvrant la voie des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce.

En France, tout commence après le baccalauréat (le « bac »), sésame incontournable pour entrer dans le monde du supérieur. Ensuite, il s'agit de se déterminer soit pour une filière longue (4 à 5 ans d'études et au-delà), soit pour une filière courte (2 à 3 ans d'études), voire une filière spécialisée qui prépare à un secteur professionnel particulier (hôtellerie-restauration, transport-logistique...). La plupart des écoles dépendent du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ou autre ministère de rattachement, comme la Défense, l'Industrie, la Culture...), l'enseignement agricole dépendant, lui, du ministère de l'Agriculture, par exemple.

Opter pour l'enseignement universitaire...

L'université française est entrée de plain-pied dans le « Processus de Bologne », et toutes les universités offrent un cursus baptisé LMD, soit un premier niveau de sortie à bac+3 (L1, L2, L3 correspondant au bachelor), à bac+5 (M1 et M2 pour master 1 et 2) et à bac+8 (D pour doctorat). L'année de licence 3 (3e année de licence) marque un tournant vers la poursuite en master professionnel ou un master recherche. Mais à l'université, il est également possible de suivre de nombreux cursus professionnalisés différents et à des niveaux d'études variés, notamment à travers le DUT (diplôme universitaire de technologie) (post-bac+2), ou la licence professionnelle, qui se prépare après une L2, un DUT ou un BTS (brevet de technicien supérieur).

Les formations universitaires se décomptent en semestres, eux-mêmes découpés en UE (unités d'enseignement) : regroupements de cours, travaux dirigés... Une licence s'organise sur 6 semestres et un master sur 4 semestres après la licence. Chaque semestre, les étudiants doivent valider 30 crédits ECTS. Il faut donc 180 crédits pour obtenir une licence et 120 crédits supplémentaires pour le master.

Intérêt des crédits : ils sont capitalisables, mais surtout transférables d'une université européenne à l'autre.

Toutes les disciplines s'enseignent à l'université. Le droit et les études médicales (médecine, pharmacie, odontologie) sont des filières universitaires par excellence. ... ou choisir une grande école

L'enseignement des grandes écoles couvre de nombreux domaines. Privées ou publiques, elles forment des managers (écoles de management), des ingénieurs (écoles d'ingénieurs) mais aussi des spécialistes des arts, des lettres et des sciences humaines (Écoles normales supérieures, ENS). Toutes recrutent sur concours sélectif, notamment après une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), une particularité bien française. Il existe trois catégories de CPGE : économiques et commerciales, scientifiques et technologiques, littéraires et artistiques.

Certaines grandes écoles recrutent dès le bac pour une durée de 4 ou 5 ans. Vous pouvez également tenter de les intégrer par le biais des admissions parallèles, ouvertes aux bac+2/+3 pour une intégration en 1re année ou aux bac+4/+5 pour une intégration en 2e année d'un cursus de 3 ans.

Certains concours ont été organisés à destination des candidats titulaires de diplômes étrangers. C'est notamment le cas de certaines écoles de management qui recrutent en commun via les concours

Universa/Écricome, le SAI, quand d'autres choisissent de faire cavalier seul en organisant les épreuves de sélection spécifiques pour les titulaires de diplômes non français obtenus hors de France. La plupart des écoles de management et d'ingénieurs délivrant un diplôme revêtu du grade de master.

Les écoles et formations spécifiques

D'autres écoles recrutent par voie de concours, comme les Instituts d'études politiques (IEP, également appelés « Sciences Po ») qui proposent aussi des parcours de spécialisation en relations internationales.

C'est aussi le cas des écoles nationales supérieures d'art comme l'ENSBA (beaux-arts), l'ENSAD (arts décoratifs), l'ENSCI (création industrielle) et près d'une cinquantaine d'écoles d'art ou d'arts appliqués (Boullé, Estienne, Duperré...), ou bien encore les écoles d'architecture, qui opèrent une sévère sélection.

De même, et dans un tout autre domaine, les écoles préparant à une profession paramédicale et sociale.

Stages, formations professionnalisantes, alternance

Autre particularité française : le brevet de technicien supérieur (BTS). Cette formation courte, qui relève de l'enseignement professionnel, forme en 2 ans des techniciens dans divers domaines (tourisme, commerce, industrie, arts appliqués...). Comme nombre de formations, le BTS prévoit une période de stage en entreprise. En France, les formations par apprentissage ou en alternance, qui combinent périodes passées à l'école et périodes en entreprise, sont assez répandues car elles vous permettent de vous professionnaliser tout en commençant à gagner votre vie.